

## Motion contre la désuimérisation des unités

Nous, membres du laboratoire TRACES, exprimons notre vive inquiétude face à la vague de désengagement brutal et unilatéral du CNRS, qui touche aujourd'hui plusieurs laboratoires, dont CITERES (Tours), le CEPEL (Montpellier), le DPM (Grenoble), le MAP (Villeurbanne), et qui menace à terme l'ensemble des unités de recherche.

Ces décisions, prises sans concertation et annoncées en cours de quinquennal alors que les évaluations scientifiques sont très positives, bafouent les principes fondamentaux de l'évaluation par les pairs, de la collégialité et du respect des missions de service public de la recherche. Elles sont d'autant plus préoccupantes qu'elles s'inscrivent dans une tendance généralisée au désengagement, à la remise en cause du maillage territorial des laboratoires, à la fragilisation de la diversité scientifique et à la concentration des moyens au détriment d'un réseau de recherche ouvert et pluraliste.

Nous dénonçons une politique qui affaiblit la diversité et l'ancrage régional de la recherche française : le retrait du CNRS se fait au mépris du travail des chercheuses et chercheurs, ingénieur·es, technicien·nes et personnels administratifs, et sans considération pour l'importance stratégique des liens de proximité avec les acteurs et actrices locaux·ales, les territoires et les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Il est à déplorer que ces annonces unilatérales du CNRS rappellent le projet dit des « Key Labs » porté par la direction du CNRS, projet dont la mise en pause n'a été obtenue que sous la pression de la mobilisation de la communauté scientifique. Cette parenthèse temporaire ne saurait masquer la volonté de transformation en profondeur du paysage de la recherche, au détriment de la pluralité, du maillage territorial et du dialogue institutionnel.

Nous demandons la suspension de ces retraits unilatéraux. Nous exigeons le respect strict des procédures collégiales d'évaluation, la transparence dans les décisions, la consultation réelle des tutelles et la prise en compte effective de l'avis de la communauté scientifique. L'avenir de la recherche publique en France dépend du maintien d'un réseau diversifié de laboratoires inscrits sur tout le territoire, condition indispensable à la qualité, à l'innovation et à l'ancrage démocratique de la science.

C'est dans un esprit de solidarité avec tous les laboratoires concernés, aujourd'hui et demain, que nous nous mobilisons collectivement pour défendre la pluralité de la recherche publique et les valeurs fondatrices du CNRS.